



Bastia, le 20 décembre 2023

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 20 septembre 2023, 14 heures.

Présents: 12

Pouvoirs: 8

Ordre du jour:

1. Point sur les adhésions.
2. Activités 2023.
3. Réunion CAFAM.
4. Point sur le bulletin.
5. Point financier.
6. Convention CBN.
7. Journées FAMM 2024.
8. Questions diverses.

1. Point sur les adhésions.

La Fédération compte actuellement 18 associations.

Il manque encore les délégués de l'Association A.E.M.B.A. ENTREVAUX, qui n'a plus de Bureau.

Il revient aux adhérents de cette association de faire en sorte que cette association retrouve un fonctionnement administratif normal.

2. Activités 2023.

Pour cette année 2023, les activités administratives de la FAMM se résument au Conseil d'administration du 4 avril, la participation à la réunion CAFAM du 31/05 au 02/06, et l'Assemblée générale de ce jour.

3. Réunions CAFAM.

Christine Valance a représenté la FAMM à la réunion CAFAM 31 mai au 2 juin 2023, à Saint Bonnet le Château, dans la Loire.

Sècheresse, incendies et champignons en Provence

Depuis environ 10 ans, le climat méditerranéen en Provence modifie les apparitions des champignons.

L'été débutant début mai laisse apparaître les espèces estivales alors que l'automne les apparitions sont tardives dû au manque de pluie.

Les sècheresses sont de plus en plus présentes, fragilisant la végétation et la fonge. De plus des incendies se déclarent de plus en plus fréquemment détruisant des milliers d'hectares.

4. Point sur le Bulletin.

Francis Fouchier, responsable de l'édition, apporte les informations suivantes: le Bulletin N° 64 vient d'être imprimé. Gilles Poulet fera les envois après les Journées FAMM-CEMM.

Ce Bulletin comprend des articles sur des "Récoltes intéressantes": Discomycètes operculés nouveaux pour la Corse; *Clitocella blancii*, un champignon méditerranéen; *Entoloma milthaleræ*: un entolome méconnu récolté dans le pozzine; A propos du genre *Phlebia*, confusion possible entre *Phlebia rufa* et *Phlebia acerina*.

Francis renouvelle l'appel à la production d'article de la part de plus nombreux mycologues.

5. - Point financier.

Gilles Poulet présente deux bilans financiers: celui du 31 décembre 2022 et celui au 17 septembre 2023.

Compte de résultat au 31 décembre 2022			
Compte de résultat au 31/12/ 2022			
Recettes		Dépenses	
Ventes (70)		Achats (60)	
Publications	691,35	Frais impression	1962,4
bulletin FAMM (membres)	2618	bulletin FMBDS	1080
bulletin FAMM (autres)	1759	variation des stocks	39,99
bulletin FMBDS	1080	Services extérieurs (61)	
bulletin n°7 et bulletin FAMM	43,38	assurance	116,1
Autres produits (75)		cotisation CEMM	0
Cotisations	1202	Frais de formation	1050
Subvention	4000	Autre services (62)	
Produit financier	170,21	Déplacements	0
Variation des stock	0	frais postaux	970,3
		Services bancaires	78,96
		cotisations boite postale	118,8

Total	11563,94		5416,55
Résultat d'exploitation	6147,39		
Réévaluation des stocks	-707,01		
Résultat exercice	5440,38		

Actifs au 31/12/2022

	Actifs au 31/12/2022		
Stock livres	2687,58	Actif au 31/12/2021	13079,91
Banque	618,46	Résultat 2022	5440,38
Banque livret	15214,25	somme	18520,29
Actif au 31/12/2022	18520,29		

Compte de résultat au 17 septembre 2023

Compte de résultat

Recettes		Dépenses	
Ventes (70)		Achats (60)	
Publications	16	Frais impression	2046
bulletin FAMM (membres)	2585	bulletin FMBDS	1040
bulletin FAMM (autres)	696	variation des stocks	0
		achat bulletin bastia	27,5
bulletin FMBDS	1040	Services extérieurs (61)	
bulletin n°7 et bulletin FAMM	49,08	assurance	0
Autres produits (75)		cotisation CEMM	600
Cotisations	1140	Frais de formation	350
Subvention	0	Autre services (62)	
Produit financier	0	fourniture de bureau	61,73
Variation des stock	0	frais postaux	791,6
		Services bancaires	59,22
		cotisations boîte postale	
Total	5526,08		4976,05
Résultat d'exploitation	550,03		
Réévaluation des stocks	0		
Résultat exercice	550,03		

Actifs au 17 septembre 2023

	Actifs au 17 septembre 2023		
Stock livres	2687,58	Actif au 31/12/2022	18520,29
Banque	1168,49	Résultat 2023	550,03
Banque livret	15214,25	Actif au 17/09/2023	19070,32
Actif au 17/09/2023	19070,32		

La seule remarque concerne la subvention de 4000 euros. Elle correspond à la demande effectuée par Pierre-Arthur Moreau.

La demande de subvention demandée à la DREAL CAPA de 4000 euros a été attribuée. Il s'agit de rétribuer une personne pour la numérisation des données de la Fonge de la Société

Mycologique Méditerranéenne. Pierre Arthur propose d'attendre la réponse de la Région CAPA pour débiter l'action.

Le bilan financier 2023 est adopté à l'unanimité.

6. Convention CBN.

Le président rappelle les conditions de la convention proposée par le Conservatoire Botanique National et signée par Danielle Overal Présidente de la FAMM en 2018. 4 associations de la FAMM l'ont à leur tour signée.

Par cette convention les associations s'engagent à renseigner la base de données mycologiques pour "diffuser les données d'observation sur la fonge".

Le Président demande aux associations, dans la mesure de leurs possibilités, de signer la convention et de faire remonter le fruit de leurs récoltes.

Un problème se pose cependant: Qui, dans les associations, va valider les noms des champignons trouvés.

7. Journées FAMM 2024.

Christine Valance propose d'étudier la candidature de l'Association SSNATV pour organiser les Journées FAMM de 2024. La décision sera prise lors du Conseil d'administration du printemps.

9. Questions diverses.

La séance est levée à 15 heures 30.

Le Président,

Joseph PUCCINI

